



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8687>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-8687**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Lorient Agglomération

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20004217400090

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 56

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Commande publique

Adresse mail du contact : Commande-publique@agglo-lorient.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 290747195

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se reporter au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/02/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Autorité régionale ou locale
Critères d'attribution : Critère Prix apprécié au vu du DQE pondéré à 30 % (les sous-critères sont détaillés à l'article 10.2 du règlement de la consultation). Critère Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique pondéré à 70 % ((les sous-critères sont détaillés à l'article 10.2 du règlement de la consultation).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien des infrastructures portuaires, fluviales et littorales sur le territoire de Lorient agglomération pour les adhérents à la centrale d'achat pour la période 2024-2028

Code CPV principal - Descripteur principal : 50240000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Entretien des infrastructures portuaires, fluviales et littorales sur le territoire de Lorient agglomération pour les adhérents à la centrale d'achat pour la période 2024-2028

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de Lorient Agglomération

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation est passée par la centrale d'achat de Lorient Agglomération. A ce titre, chaque adhérent qui recourt à la centrale d'achat émet ses propres bons de commande au fur et à mesure de ses besoins et exécute financièrement les commandes adressées au titulaire. Engagements en valeur de l'accord-cadre : Minimum : 100 000 euro(s) HT annuelle, soit 400 000 euro(s) HT sur la durée totale de l'accord-cadre, en cas de reconduction. Maximum : 700 000 euro(s) HT annuelle, soit 2 800 000 euro(s) HT sur la durée totale de l'accord-cadre, en cas de reconduction. La durée de l'accord-cadre est fixée à 1 an à compter de sa date de notification et prend fin à l'issue de la levée des réserves et du règlement du solde financier. L'accord-cadre est reconductible tacitement 3 fois 1 an soit une durée maximale de 4 ans. Le délai d'exécution est propre à chaque bon de commande selon les indications mentionnées à l'article 4 du règlement de la consultation. Date prévisionnelle de commencement des prestations : avril 2024. L'accord-cadre comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi. Ressources financières propres à chaque adhérent. Aucune retenue de garantie ne sera exercée sur les paiements. Une avance peut être versée conformément aux stipulations de l'article 4.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024